

Stratégie de la JICA

Le 4^e plan à moyen terme (exercices 2017-2021)

Comme le prévoit la loi, la JICA mène ses opérations selon des plans à moyen terme établissant des cycles quinquennaux. Pour le 4^e plan à moyen terme commencé avec l'exercice 2017, la JICA a défini de grandes lignes s'inspirant de la Charte de la coopération au développement et des cadres internationaux tels que les objectifs de développement durable (ODD), portant sur des problématiques de développement telles que les infrastructures et la croissance économique, le développement centré sur l'être humain, les valeurs universelles et la consolidation de la paix, et les enjeux mondiaux, parallèlement aux questions prioritaires régionales, aux partenariats avec divers acteurs et aux contributions aux discussions internationales. La JICA établit également des mesures détaillées pour renforcer ses fondations organisationnelles et opérationnelles, la sécurité et les contrôles internes dans le cadre de ce plan.

Grâce aux efforts déployés pour réaliser ces plans, la JICA continuera de jouer le rôle attendu tant au Japon qu'à l'étranger.

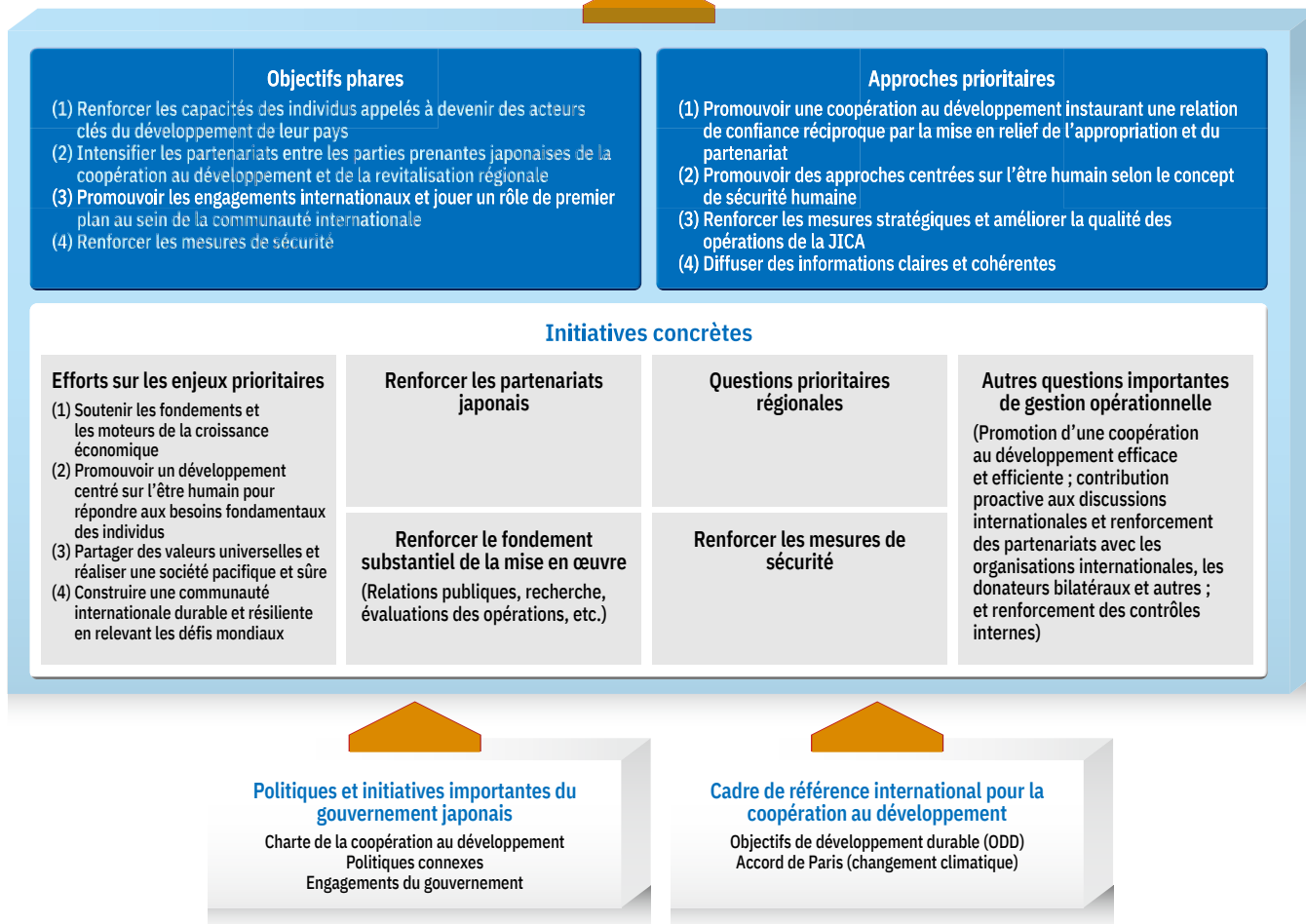
Résumé du 4^e plan à moyen terme

Répondre aux problèmes de développement et aux enjeux mondiaux et contribuer aux intérêts nationaux au Japon par la coopération au développement

Réaliser la paix, la sécurité et la prospérité ainsi qu'un environnement international doté d'une stabilité, d'une transparence et d'une prévisibilité élevées

Contribuer à renforcer la confiance de la communauté internationale envers le Japon, à intensifier les relations entre les régions en développement et le Japon, et à définir les règles et les normes de la communauté internationale

Contribuer à la dynamisation de l'économie et de la société japonaises en renforçant les liens entre les régions en développement et le Japon



Orientation des activités de développement de la JICA pour l'exercice 2020

La JICA entend contribuer à la paix, la stabilité et la prospérité de la communauté internationale en répondant aux questions prioritaires identifiées dans la Charte de la coopération au développement du gouvernement japonais et dans le 4^e plan à moyen terme de la JICA. Pour y parvenir, la JICA redoublera d'efforts dans les domaines suivants afin d'atteindre la sécurité humaine et une croissance de qualité :

Durant l'exercice 2020, la JICA se concentrera en priorité sur la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Tout en étant très attentive à la situation, la JICA réexaminera l'orientation de ses activités de développement afin de répondre aux différents besoins de manière souple et flexible.

1 Promouvoir « un Indo-Pacifique libre et ouvert »

Afin de concrétiser la vision d'un Indo-Pacifique libre et ouvert promue par le gouvernement japonais, la JICA apportera une aide matérielle et immatérielle à la région. L'aide de la JICA comprendra (1) l'instauration et le renforcement de la liberté de navigation et de l'État de droit ; (2) l'amélioration de la connectivité régionale par le développement d'infrastructures conformes aux normes internationales ; (3) le renforcement des capacités de sécurité maritime ; et (4) la formation de futurs dirigeants familiarisés avec le Japon en renforçant, entre autres initiatives, le programme d'études du développement de la JICA (JICA-DSP).

2 Réaliser la « sécurité humaine 2.0 » pour des sociétés plus dignes

La JICA va détailler les modalités de la « sécurité humaine 2.0 », un concept révisé lors de l'exercice 2019 pour répondre à l'aggravation des problèmes existants et à l'émergence de nouveaux défis. La JICA mettra spécifiquement l'accent sur (1) la réponse à la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19 ; (2) la consolidation de la paix et la compréhension mutuelle ; (3) les mesures de réduction des risques de catastrophe et de lutte contre le changement climatique ; (4) les initiatives en faveur de la couverture santé universelle (CSU) et d'une meilleure nutrition ; (5) le développement et l'amélioration de l'éducation des femmes et des filles ; et (6) la promotion d'une éducation selon le modèle japonais.

3 Renforcer la coexistence multiculturelle et la revitalisation économique régionale au Japon

La JICA va tirer parti de son capital humain et de ses réseaux pour renforcer des initiatives soutenant la coexistence multiculturelle et la revitalisation économique régionale au Japon. Ses activités seront axées sur (1) une aide au développement stratégique et cohérent – au Japon et à l'étranger – d'un environnement accueillant pour les étrangers afin de faire du Japon une destination privilégiée ; (2) le renforcement des capacités en appui au développement industriel et à la coexistence multiculturelle dans les communautés locales japonaises selon une perspective mondiale ; (3) une coopération internationale exploitant les connaissances des gouvernements locaux et des petites et moyennes entreprises ; et (4) une collaboration avec les communautés d'émigrants japonais et leurs descendants en Amérique latine et dans d'autres régions qui encourage la coexistence multiculturelle.

4 Concevoir et mettre en œuvre des projets répondant aux besoins les plus récents

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires au Japon, la JICA va allouer plus de ressources aux activités répondant de manière adaptée aux ODD et aux besoins en constante évolution du monde en développement. La JICA a plus particulièrement l'intention de (1) promouvoir les innovations, notamment l'utilisation créative des technologies numériques ; (2) renforcer les partenariats avec les donateurs émergents ; (3) consolider les capacités de recherche ; (4) mobiliser davantage de fonds externes ; et (5) établir et améliorer les plateformes de partage de l'information, de dialogue et de collaboration autour de projets au sein de la JICA et avec des partenaires extérieurs.